

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [6-7]

Artikel: Procréation assistée : la conscience de la science

Autor: Mantilleri, Brigitte

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procréation assistée : la conscience de la science

Une nouvelle association de femmes vient de voir le jour en Suisse : elle se propose de surveiller de près l'évolution des nouvelles techniques de reproduction et de traitement génétique.

Née le 12 février, l'Association NOGERETE (Nationale Organisation gegen Gen- und Reproduktionstechnologien) a tenu sa première réunion à Berne, le 16 avril dernier. NOGERETE se veut résolument nationale — les bulletins seront traduits en français et en italien. Elle compte rassembler 400 membres d'ici à la fin de l'année 88.

A une époque où les progrès médicaux sont indéniables — une femme ne doit plus souffrir par principe ou mourir d'un avortement, d'un accouchement, d'un cancer — une vingtaine de femmes (médecins, infirmières, avocates, juristes) ont cependant décidé de mettre un frein à cette technologie jugée galopante... Histoire de réfléchir et de concevoir une position féministe face aux abus éventuels dans un monde où notre corps menace de nous échapper...

Au menu de la première séance : le choix du nom, la lecture des statuts, l'élection d'un comité de sept membres, le survol des législations propres à chaque canton (dont FS a rendu compte au fur et à mesure depuis janvier 1987).

Pas de consensus

Quant au débat de fond, il a montré que le sujet est complexe. De quoi attraper le tournis tant les ingrédients sont variés. La preuve ! depuis l'insémination artificielle — avec ou sans donneur — dans le corps de la femme, à la fécondation in-vitro — homologue ou hétérologue — en passant par les mères porteuses, les diagnostics prénataux ou la conservation des ovules fécondés, il n'y a point de consensus. Chaque canton y va de sa recette, fédéralisme oblige !

Le rôle de NOGERETE dans ce flou génétique n'est pas de rejeter la recherche en bloc mais de se faire connaître et d'exiger des lois. « Si nous ne pouvons pas accepter le système des mères porteuses, des manipulations génétiques et des expériences faites sur l'embryon ou le fœtus, nous devons nous démarquer des slogans féministes et individualistes tels que « mon ventre m'appartient », a expliqué Barbara Fischer, avocate. Dans le contexte



Aux antipodes de « L'enfant à tout prix » : registre des enfants déposés au tourniquet de l'hospice de Saint-Flour, fin du XVIIIe siècle.

actuel, ces slogans qui appuyaient les luttes contre le viol et l'avortement sont inadaptables et dépendent trop de la volonté de la femme qui ne peut être seule prise en considération dans le cadre d'une vision collective. »

En effet, un corps géré par une personne devient partie intégrante du marché libre de l'offre et de la demande. Cet isolement peut mener à tous les abus et autres mères porteuses démunies à la solde de médecins ou d'avocats peu scrupuleux.

En outre, les membres de NOGERETE sont bien décidés à considérer le corps d'une femme comme une entité et rejettent la personnalisation de l'embryon, très en vogue. « Sans cette notion d'entité la femme devient en quelque sorte l'ennemie potentielle de son embryon », précise Barbara. « Dans certains cas, un médecin pourrait décider d'une thérapie de celui-ci contre la volonté de la mère. » Pour NOGERETE tout sera fait pour le bien de la mère et de l'enfant ou ne sera pas fait !

Toujours la notion d'entité : si le corps humain est considéré comme un tout pourquoi ne pas accepter que celui d'une femme ne « veuille » pas d'enfants ; pourquoi le martyriser au nom de la maternité. Une question d'ordre des valeurs, d'environnement dans lequel la non-maternité serait pleinement vécue et acceptée...

La deuxième séance de NOGERETE a eu lieu le 11 juin à Lausanne, trop tard donc pour que nous puissions en rendre compte ici. Au moment où cet article a été écrit, l'association préparait une déclaration publique axée sur deux points forts :

1. Demande d'un moratoire sur les technologies de reproduction, une sorte de pause de réflexion.
2. Création d'une commission nationale d'experts composée aux deux tiers de femmes.

Brigitte Mantilleri

Cotisation : association = 80 francs ; individuelle = 30 francs. **Contact pour la Suisse romande :** Thérèse Moreau, 9, ch. Mallieu, 1009 Pully, tél. (021) 29 76 26.